

LE PAYS DE FALAISE
s'engage pour l'amélioration des
conditions de vie de ses habitants !



— UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR AMÉLIORER ET ADAPTER VOTRE LOGEMENT

Jusqu'en 2026, la Communauté de Communes du Pays de Falaise, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), porte un programme permettant aux propriétaires de bénéficier d'aide financière et d'un accompagnement gratuit grâce à :

- **Des conseils gratuits** pour réaliser vos travaux
- **Un appui administratif** pour vous aider gratuitement dans vos démarches
- **Des aides financières** pour booster votre projet

— DES AIDES POUR QUELS TRAVAUX ?



Améliorer l'efficacité énergétique du logement

Isolation, chauffage, ventilation, menuiserie ...



Adaptation du logement au handicap et au vieillissement

Réaménagement de la salle de bain, installation d'un monte-escalier, équipements permettant les déplacements sécurisés ...

— POUR QUI ?

- **Les propriétaires occupant** sous conditions de ressources
- **Les propriétaires bailleurs** à condition de conventionner sur les loyers avec l'ANAH

Spécifiquement pour les **TRAVAUX D'ADAPTATION**

- **Les propriétaires ou locataires*** à partir de 60 ans, sous conditions, en fonction de leur perte d'autonomie ou de leur handicap

** avec l'accord du propriétaire*

— QUELLES CONDITIONS ?

- **Logement privé situé en Pays de Falaise**
- **Logement de + de 15 ans** (uniquement pour les travaux d'amélioration énergétique)
- **Travaux réalisés par des professionnels du bâtiment certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)**



Ne pas commencer les travaux avant l'accord des différents financeurs !

VOTRE PROJET EN 7 ÉTAPES

1

LE PROJET

J'ai un projet de travaux pour le logement dont je suis propriétaire.

2

SOLIHA

Je contacte SOLIHA, puis en fonction de mon projet de travaux et de mes revenus, un conseiller identifie les dispositifs auxquels je suis éligible et m'informe sur les démarches à suivre.

3

LE DIAGNOSTIC

Un technicien vient chez moi pour visiter mon logement, me conseiller et réaliser un diagnostic personnalisé. Sur cette base, il soumet des scénarios de travaux, selon mes besoins, pour améliorer mon confort.

4

LE DEVIS

Une fois mon projet défini, je fais faire les devis auprès des entreprises de mon choix et, si besoin, je demande à SOLIHA de les analyser et de les vérifier avec moi.

5

LE FINANCEMENT

Le conseiller SOLIHA calcule le montant de toutes les subventions mobilisables afin d'optimiser mon plan de financement. Il monte et dépose mon dossier auprès des différents financeurs.

6

LES TRAVAUX

Lorsque j'ai reçu une réponse positive à mes demandes de financements, les entreprises peuvent commencer les travaux.

7

LES SUBVENTIONS

Une fois les travaux terminés, mon conseiller SOLIHA fait les demandes de paiement de subventions auprès des financeurs.

**JE PROFITE DE
MON LOGEMENT !**